

La dématérialisation informatique des documents

Dans un monde en constante évolution dans différents secteurs tels l'industrie, la médecine, le secteur tertiaire, les technologies informatiques... et où les informations nombreuses et capitales constituent « la richesse d'une organisation », la transition numérique a modifié les usages et les process en entreprises. C'est un enjeu majeur tant pour la performance et de la compétitivité des acteurs économiques que pour un gain d'optimisation des informations s'inscrivant également dans une démarche écologie.

Que signifie la dématérialisation en informatique ?

La dématérialisation est la transformation de supports d'informations matériels notamment des documents papier en des fichiers informatiques pour optimiser les flux d'informations et tendre vers une gestion « bureau sans papier » dans une entreprise, une administration...

Il s'agit de transférer sur un support numérique des d'informations qui existent sous forme papier film, microfilm : la numérisation d'un document. Mais également de créer directement sous forme numérique un document et de le gérer ainsi.

A quoi sert la dématérialisation des documents ?

Elle peut servir à gérer de façon totalement électronique des données ou des documents qui transitent au sein des entreprises et/ou dans le cadre d'échanges avec des partenaires (administrations, clients, fournisseurs,...).

Pour illustrer ces propos, citons quelques exemples :

- Dématérialisation des factures (invoice processing) fournisseurs et clients : également appelée dématérialisation fiscale, désigne le fait de passer de la facture papier à la facture électronique. Le document, mais également tous les échanges associés, sont dématérialisés en garantissant l'authenticité de l'origine de la facture, son intégrité, la présence de toutes les mentions obligatoires, un processus et une durée d'archivage conformes.
- Dématérialisation de courriers entrants ;
- Dématérialisation des marchés publics ;
- Dématérialisation des données médicales

Les avantages de la dématérialisation des flux en entreprise :

- Suppression des archives physiques notamment concernant les factures et les bulletins de paie, suppression du format papier
- Diminution du temps de traitements des factures et bulletins de paie donc gain de productivité et gain coûts matériels (papier, encre). Les tâches sans valeur ajoutée telles que l'ouverture manuelle du courrier, le tri , le scan , l'envoi disparaissent.

- Reconnaissance légale des factures et bulletins de paie électronique ce sont les originaux et si leur authenticité peut être prouvée par une signature électronique, un ERP* ou un EDI*, et un message normé.
- Système sécurisé : l'archivage numérique, à condition d'avoir des logiciels de sauvegarde, est bien plus sécurisé que l'archivage papier. Il est possible de faire appel à des solutions d'hébergement externalisées pour cette sauvegarde.

Le cadre juridique de la dématérialisation des documents en France

C'est à travers La loi sur la dématérialisation en France que l'écrit électronique est admis et considéré comme moyen de preuve.

En France, c'est l'article 1316-1 du code civil qui a marqué l'avènement de la loi en matière de dématérialisation pour les processus des entreprises. Cet article admet l'écrit électronique comme preuve au même titre que les documents papier. Il pose deux garanties pour ce faire : pouvoir identifier l'émetteur, pouvoir garantir l'intégrité du document.

Le nouvel article 1366 reprend la formulation de l'article 1316-1 du code civil. Il dispose que : «L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité ».

Comment la loi organise la dématérialisation des factures en France ?

La loi Macron en date du 6 août 2015 œuvre pour la dématérialisation en imposant aux entreprises privées d'accepter la réception des factures sous format électronique transmises par d'autres entreprises privées. Un processus similaire est en cours pour étendre cette obligation aux relations BtoB dans le secteur privé, suite à la loi de finances pour 2020.

Il est possible d'envoyer aux entreprises clientes des e-factures. Il ne s'agit pas d'e-mail mais de factures envoyées par une application numérique sécurisée qui fournit une preuve de sa réception. Les factures papier peuvent être détruites après leur numérisation et leur indexation avec signature RGS pour leur conservation en archivage unique afin de garantir la fiabilité de l'information.

Ces factures avec des signatures qualifiées RGS en format PDF peuvent être transmises à l'Administration fiscale pour valoir ce que de droit.

[Les exigences législatives pour la dématérialisation du service RH](#)

En France, la loi organise la dématérialisation du service des Ressources Humaines, véritable gain d'efficacité et de productivité pour les entreprises. Ainsi, depuis la loi de simplification du droit du 12 mai 2009, le code du travail prévoit la possibilité de remettre la fiche de paie à l'ensemble des salariés par voie électronique.

Plusieurs conditions doivent, à ce titre, être respectées :

- La remise du bulletin de paie pouvait s'effectuer sous forme électronique sous réserve de l'accord préalable du salarié. La loi travail du 8 août 2016 a simplifié le processus, désormais, c'est au salarié de faire part de son opposition. Le bulletin de paie dématérialisé devient ainsi la norme. La remise doit s'effectuer dans des conditions propres à assurer l'intégrité des informations.

- L'employeur doit conserver un double des bulletins de paie pendant une durée de cinquante ans ou jusqu'à ce que le salarié ait atteint l'âge maximal de mise à la retraite.

A noter que dès le 1er juillet 2021, la réforme imposera à toutes les entreprises de recevoir l'e-facture.

Quant à l'émission des factures sous format électronique, elle sera exigée :

- à partir du 1er juillet 2024 pour les grandes entreprises,
- à partir du 1er janvier 2025 pour les ETI,
- à partir du 1er janvier 2026 pour les TPE, PME et entreprises individuelles.

La dématérialisation des factures nécessite d'anticiper ce changement et de s'intéresser dès à présent aux solutions développées sur le marché du logiciel de dématérialisation

Un Marché en pleine expansion, une multitudes de solution développée

A l'heure de la transformation digitale, de nombreuses solutions existes déjà sur le marché, ci-après, quelques exemples :

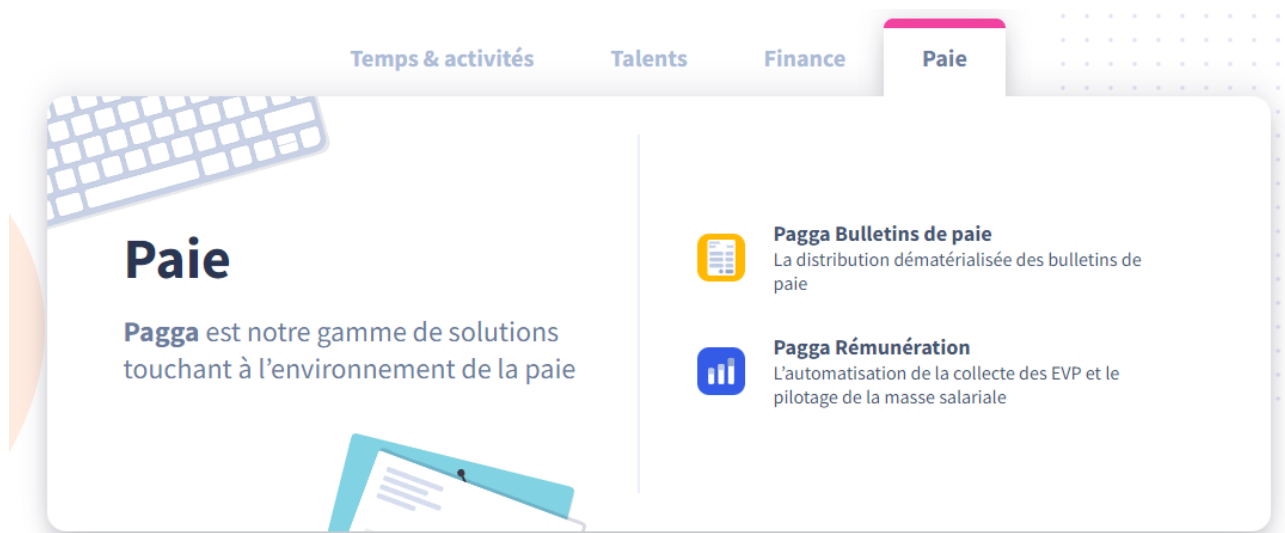
The logo for Signaturit is written in a dark teal, elegant cursive script. The word 'Signaturit' is centered and occupies a significant portion of the page's width.

Prestataire de services de confiance qualifiés (QTSP) qui offre des solutions Legaltech innovantes de signature électronique, d'envoi recommandé électronique et d'identification électronique. Ces technologies permettent de dématérialiser et de rationaliser tous les processus de signature de documents et de contrats, de manière légale et sécurisée.



Lucca est un éditeur de logiciels SaaS pour automatiser les processus administratifs et RH. Avec plus de 6 400 clients et 1 420 000 utilisateurs finaux, Lucca est leader sur son marché : les entreprises du mid-market.

Il propose des logiciels qui apportent des réponses simples à des besoins précis : gestion des congés et absences, gestion des notes de frais, dématérialisation du dossier du personnel, distribution des fiches de paie et suivi des temps.



O'Work est un éditeur de logiciel SaaS qui permet d'automatiser la gestion documentaires dans les entreprises. Les solutions développées peuvent être couplées ou s'implanter indépendamment.

O'Work répond aux problématiques des services comptables en automatisant le traitement des factures fournisseurs et l'envoi des factures aux clients. Les RH ne sont pas en reste puisqu'il est possible avec O'Work de gérer l'envoi de ses bulletins de paie au format électronique mais aussi de digitaliser la gestion des documents liés aux collaborateurs.

Nos solutions

COMMENT NOS OUTILS VONT VOUS CHANGER LA VIE

Gestion Administrative et Financière



Facture électronique clients



Facture électronique fournisseurs



Gestion automatisée des documents



Signature électronique
Documents de vente, RH,
financier...

Gestion des ressources humaines



Bulletin de paie électronique



Dossier numérique du collaborateur



Coffre-fort numérique



Respect des obligations légales

Gestion des process métier



Gestion de la qualité



Gestion des achats



Automatisation des flux commerciaux
Contrats, devis, factures.

Gestion à l'affaire



Suivi et analyse de vos affaires



Création de devis et de budgets

Sage

Sage

Produits

Solutions

Experts-comptables

Solution de dématérialisation

Simplifiez vos processus avec les logiciels de dématérialisation comptable des factures et documents RH

Optimisez et sécurisez vos échanges de données avec vos partenaires, pour réaliser des économies et améliorer votre productivité.

Pour conclure, la dématérialisation permet d'économiser du temps, de la ressource humaine et de l'argent. Tous les flux de documents sont concernés par la dématérialisation : réception des factures fournisseurs, émission des factures clients, émission des bulletins de paie des salariés, émission de bon de commande, etc. Cependant, il faut être conscient que ce nouveau process, à titre d'exemple dans la dématérialisation des bulletins de salaire va tendre vers une es pollutions liées à la fabrication des supports de stockage (augmentation des datas centers ,des serveurs , des disque dur, etc.) qui devront être capables de stocker ces informations pendant de longues années.

Mes sites de veille de solution de dématérialisation des documents en entreprise

<https://www.signaturit.com/fr/>

<https://www.lucca.fr/>

<https://www.owork.fr/>

<https://www.sage.com/fr-fr/dematerialisation/logiciels/>

Sources documentaires

[https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Dematerialisation.html#:~:text=est%20disponible%20ici.-,Introduction,papier%20%C2%BB%20dans%20une%20entreprise\).](https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Dematerialisation.html#:~:text=est%20disponible%20ici.-,Introduction,papier%20%C2%BB%20dans%20une%20entreprise).)

<https://www.hexapage.fr/la-loi-dematerialisation-en->

<france/#:~:text=En%20France%2C%20c'est%20l,pouvoir%20identifier%20l'%C3%A9metteur>

<https://koesio.com/pourquoi-faut-il-passer-a-la-dematerialisation/>

<https://www.economie.gouv.fr/daj/dematerialisation-reglementation>

<https://finfrog.fr/blog/les-outils-qui-permettent-la-dematerialisation>